



Ministère de la Communauté française

Profil de fonction

Intitulé de la fonction

Attaché expert - Ingénieur industriel « construction » (H/F)

Références

C3 II CONSTRUCTION ARLON
C3 II CONSTRUCTION LIEGE
C3 II CONSTRUCTION BRUXELLES
C3 II CONSTRUCTION NAMUR
C3 II CONSTRUCTION MONS

Procédure mise en œuvre

Appel externe à candidature

Conditions d'accès

- Cet emploi est accessible aux ressortissants de l'espace économique européen.
- Être en possession du/des diplôme(s) requis ou de leur équivalence reconnue par le service de l'équivalence des diplômes de la communauté française au moment de la candidature.

Contexte de la fonction

- **Entité administrative :** Administration générale de l'Infrastructure
- **Service concerné :** Direction générale des Infrastructures
- **Contexte budgétaire :** Emplois issus de l'enveloppe des départs définitifs

Conditions de travail

- **Niveau :** 1
- **Catégorie :** Expert
- **Echelle barémique :** 100/1
 - *Traitement annuel brut indexé minimum : 32.985,89 €*
 - *Traitement annuel brut indexé maximum : 50.791,51 € (à l'index du 1/6/2011)*
- **Emploi :** Contrat à durée indéterminée dans l'attente d'un recrutement statutaire
- **Régime de travail :** Temps plein
- **Lieu de travail :** Arlon, Liège, Bruxelles, Mons, Charleroi, Namur

Avantages possibles

- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-travail.
- Assurance hospitalisation.
- Titres-repas d'une valeur de 6,60 € par jour presté(avec retenue de 1,24 €).
- Pécule de vacances et prime de fin d'année.
- Horaire de travail variable (arrivée entre 07h30-09h00 et départ entre 16h00-18h30).
- Ordinateur portable.
- GSM de fonction.
- Remboursement des frais de déplacement au taux kilométrique en vigueur pour les agents de la Communauté française, des frais de séjour sont prévus.
- Assurance-Omnium pour les déplacements liés à la fonction.

Contenu et objectifs de la fonction

- **Contexte de service** : l'Administration générale de l'Infrastructure est, notamment, chargée de gérer l'ensemble des constructions, infrastructures et équipements administratifs, scolaires, culturels, sportifs et d'aide à la jeunesse de la Communauté française pour les immeubles lui appartenant en propre et d'assurer l'entretien du propriétaire.
Son objectif est de fournir les infrastructures les mieux adaptées aux besoins des occupants et de gérer le patrimoine immobilier dans le respect d'une enveloppe budgétaire préétablie.
Le Service général des Infrastructures scolaires de la Communauté française est composé d'une administration centrale et de 6 services extérieurs qui gèrent, chacun, les établissements scolaires de la Communauté française situés sur le territoire de la province concernée.
- **Objectifs de la fonction** : placé sous la responsabilité du Directeur de la Direction régionale, l'ingénieur prend des responsabilités à différents niveaux afin d'assurer le suivi et/ou la réalisation des études et des chantiers tant sur un plan technique que financier.
- **Tâches et actions** :

Tâche : agir en qualité de chef de projet dans le domaine des travaux d'entretien, de construction, de rénovation, de gros-œuvre et de parachèvement et des abords.

Actions :

- réaliser, coordonner ou gérer les études afin de préparer la réalisation des travaux ;
- concevoir et établir les cahiers spéciaux des charges avec plans et métrés récapitulatifs relatifs aux travaux lorsque ceux-ci ne sont pas confiés à des bureaux d'études extérieurs ;
- assurer la gestion financière du projet, l'établissement du budget nécessaire, l'approbation des états d'avancement et la budgétisation des éventuels surcoûts ;
- rechercher et choisir les solutions techniques appropriées ;
- calculer le dimensionnement des installations à réaliser ;
- procéder au lancement et à l'attribution des marchés ;
- vérifier et approuver les projets ;
- établir les conventions (occupation, auteur de projet, . . .) ;
- établir des rapports, des notes justificatives à la hiérarchie, aux ministres, à l'Inspection des Finances, . . . ;
- coordonner l'intervention des différentes parties intervenantes (autorités administratives, organismes de contrôle, bureaux d'études, entreprises, occupants, voisins, etc. ;
- superviser les dossiers dont l'étude est confiée à des bureaux d'études extérieurs ;

- prendre les contacts avec les représentants des occupants afin de définir leurs besoins et d'évaluer leurs problèmes compte tenu de divers paramètres tels que notamment les spécificités liées au secteur d'activités, aux utilisateurs, à la destination ;
- établir et transmettre les rapports à la hiérarchie concernant l'état d'avancement des missions/projets, les difficultés ou problèmes éventuels ;
- suivre l'évolution des nouvelles technologies et des réglementations en matière de matériaux, de techniques d'utilisation et de mise en œuvre de nouveaux produits ;
- suivre l'évolution des normes de sécurité.

Tâche : agir en qualité de fonctionnaire dirigeant dans le domaine des travaux d'entretien, de construction, de rénovation, de gros-œuvre et de parachèvement et de l'égouttage

Actions :

- réaliser le contrôle de l'exécution des travaux afin de vérifier si les travaux ont été réalisés selon les règles de l'art et en conformité avec le cahier spécial des charges ;
- assurer le rôle d'interlocuteur de l'entreprise conformément aux prescriptions du Cahier général des charges (Arrêté royal du 26/09/1996 – Moniteur belge du 18/10/1996 – article 1er de l'annexe à l'Arrêté royal) ;
- organiser et participer à des visites de chantiers et des réunions ;
- rédiger des procès-verbaux (de réunions, de constat, de réceptions provisoire et définitive) ;
- assurer le suivi et la vérification des contrôles réalisés par les contrôleurs de travaux ;
- assurer la motivation et l'assistance des contrôleurs lors du contrôle de l'exécution de travaux complexes, la gestion ou l'assistance de leurs tâches quotidiennes ;
- déléguer et coordonner les tâches des collaborateurs techniques de niveau 2+ et 2 ;
- calculer les décomptes ;
- suivi des contentieux.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette fonction, veuillez contacter :
Jean-Luc FOURMY – 02/413 23 32 – jean-luc.fourmy(at)cfwb.be

Diplôme requis

- Diplôme de l'enseignement supérieur de type long :
 - Catégorie technique :
 - Sciences industrielles – Finalité construction

Position dans l'organigramme

- Cette fonction n'est pas amenée à gérer une équipe.

Expérience(s) professionnelle(s)

- L'expérience professionnelle utile à la fonction pourra être valorisée.

Connaissances spécifiques

- Connaissances en informatique : WORD, EXCEL, OUTLOOK ;
- Connaissance des matériaux et des normes y relatives, des normes de production ainsi que des notions de base en matière d'isolation thermique et acoustique ;
- Connaissances techniques en pathologie des bâtiments ;
- Connaissance des techniques de construction dans le bâtiment ;

- Connaissance de la législation pertinente (prévention incendie, bien-être au travail, coordination sécurité sur les chantiers, normes belges et européennes, etc.) ou être disposé à en acquérir la connaissance à court terme ;
- Une connaissance de la législation sur les marchés publics et du cahier général des charges des marchés publics d'application constituerait un atout supplémentaire ;
- La connaissance d'un logiciel en dessin (AUTOCAD, ARCHICAD, . . .) constituerait également un atout supplémentaire.

Compétences génériques

- Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs, de contrôleurs de travaux et de collaborateurs administratifs ;
- Capacité à s'adapter, à apprendre et à s'auto-développer ;
- Capacité à prendre rapidement des décisions adaptées sur base d'informations correctes ;
- Capacités d'organisation
- Capacité à diriger des réunions ;
- Capacité à négocier et à faire valoir l'intérêt général ;
- Capacité à communiquer tant oralement que par écrit ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la collaboration et du partage des connaissances ;
- Ouverture au changement et intérêt pour l'apprentissage continu de nouvelles aptitudes et connaissances en fonction des besoins professionnels ;
- Faire preuve de fiabilité.

Pour postuler

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **19/02/2012** inclus.

Cet emploi est uniquement accessible aux ressortissants de l'espace économique européen.

Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra mentionner la référence C3 II CONSTRUCTION suivie de la/les localisation(s) qui vous intéresse(nt) ainsi que comporter :

- Un curriculum vitae actualisé, faisant mention de votre nationalité.
- Une lettre de motivation, faisant mention de la référence sus mentionnée.
- Une copie du diplôme.
- Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme (pour l'obtenir: 02/690.89.00 Service des Equivalences).

Les dossiers de candidature seront adressés à Madame Julie DETHAYE.

- Soit à l'adresse suivante :

Ministère de la Communauté française
 Direction générale du Personnel et de la Fonction publique
 Service des Ressources humaines
 Boulevard Léopold II, 44
 1080 Bruxelles

- Soit par mail : [emploi.mcf\(at\)cfwb.be](mailto:emploi.mcf(at)cfwb.be) en mentionnant la référence C3 II CONSTRUCTION + LOCALITE.

Sur la base des lettres de motivation, des curriculum vitae et du nombre de candidatures recevables, le jury de sélection pourra limiter le nombre de candidatures.



FÉDÉRATION
 WALLONIE-BRUXELLES